

Changer de destin

17 JUILLET 2013

Veuillez trouver ci-joint pour votre information, le texte des jeunes réalisateurs et techniciens du cinéma paru dans Libération le 17 juillet 2013.

CHANGER DE DESTIN

«La jeunesse est la grande sacrifiée de la société française (...) C'est pourquoi j'ai décidé d'en faire la grande cause de cette élection », Extrait du livre « Changer de destin » de François Hollande, février 2012

Monsieur le Président de la République,

Nous sommes techniciens et réalisateurs, de ceux que l'on nomme la nouvelle génération du cinéma français. Nous vivons de nos métiers depuis peu d'années.

Nous avons grandi dans l'héritage d'un cinéma d'auteur où les réalisateurs avaient la possibilité d'inventer leur dispositif artistique et, à travers lui, leur vision d'une époque, d'un monde. Techniciens, réalisateurs, producteurs créaient ensemble, tendus vers ce désir commun.

Depuis les années 60, des générations de techniciens et de réalisateurs ont pu émerger ensemble et trouver leur place au sein de l'industrie du cinéma. Leurs films font partie de notre cinéphilie. Ils ont raconté la France dans toute sa diversité artistique, politique et sociale. Sans eux, le rayonnement du cinéma français à travers le monde n'existerait pas.

Aujourd'hui, trouver un distributeur qui s'engage sur un premier long-métrage relève du parcours du combattant et pourtant, sans lui, nous ne pouvons pas avoir accès à une majorité de financements privés. L'obtention de l'avance sur recette du CNC est convoitée comme le graal car la vie des films en dépend ; les chaînes de télévision se désintéressant de plus en plus de nos projets.

Nous avons appris jeune à nous battre, à faire avec peu, à lutter contre notre propre pessimisme, mais nous ne sommes pas invincibles.

Le 1er juillet 2013, vous avez pris la décision d'étendre la convention dite « API », avec une application au 1er octobre. Si nous prenons la parole aujourd'hui, c'est parce que nous voulons absolument une autre convention. Nous sommes ceux qui subissent avec le plus de violence le manque de financement d'une partie du cinéma français.

Cette convention API, censée nous protéger, nous enterre vivant. En n'intervenant pas dans ce conflit social, votre gouvernement a livré notre avenir à des syndicats qui ne nous représentent pas. Ils sont restés sur leur position, indifférents aux difficultés énormes que nous rencontrons déjà.

Nous avons lu attentivement le rapport de Monsieur Hadas-Lebel, missionné par vos ministères de la Culture et du Travail. Celui-ci avait pris conscience des lourds dangers qui nous menaçaient. Il n'a pas été écouté.

La convention API exige que les techniciens soient rémunérés suivant une grille de salaires stricte et identique quelque soit le budget du film. Un technicien réalisateur sera donc payé 2820 euros par semaine, un chef-opérateur 2570 euros, un chef-décorateur 2540 euros, aussi bien sur un film coûtant 800 000 euros que sur un film à 15 voire 30 millions d'euros. La convention interdit également de négocier nos rémunérations au regard de la spécificité des projets.

Tout cela remet considérablement en question la faisabilité des films au budget inférieur à 2,5 millions euros qui seront incapables de prendre en charge le surcoût engendré par cette convention.

Une commission dérogatoire autoriserait une marge de négociation avec les techniciens, pour seulement 20 % de ces films. Mais personne n'est capable de nous expliquer comment cette commission fonctionnera, qui la composera, ni au nom de quoi elle s'arrogera le droit de décider quels films auront ou n'auront pas le droit d'exister. Et qu'en sera-t-il des 80% restant ?

Le médiateur a également signalé que même en bénéficiant de cette clause dérogatoire, les films inférieurs à 1 million d'euros ne pourront pas supporter le surcoût que l'application de la convention occasionne. Bref, avec ou sans dérogation, ces films-là sont presque tous voués à disparaître.

Or, ces films, réalisés avec moins d'un million d'euros, sont pour l'essentiel des premiers longsmétrages. Et une grande majorité des premiers et deuxièmes longs-métrages français sont réalisés avec des budgets n'excédant pas 2, 5 millions d'euros.

Ce sont pourtant ces films qui représentent aujourd'hui l'avenir et la vitalité du cinéma français (Un amour de jeunesse, Tomboy, La guerre est déclarée, La fille du 14 juillet, Grand Central, Suzanne, Rendez-vous à Kiruna, Ce qu'il restera de nous, Rengaine, L'âge atomique, Un monde sans femmes, Augustine, Les paradis perdus, Les rencontres d'après minuit, Mille soleils, Les Apaches, La bataille de Solferino, Au galop, Alyah, Louise Wimmer, La règle de trois... quelques titres parmi tant d'autres, tous ayant fait l'objet de sélections dans les festivals les plus prestigieux).

C'est aussi grâce à ces films que nous apprenons nos métiers, devenons chefs de postes et pouvons espérer transmettre à notre tour... Que deviendra le cinéma français dans dix ans si vous entravez l'avènement d'une nouvelle génération ? Qui va représenter le monde tel qu'il évolue ? Que devient une société qui se prive du regard de sa jeunesse ?

Nous ne savons plus quels choix s'offrent à nous aujourd'hui. Nous commençons à faire notre métier, le cinéma est notre raison de vivre. Nous ne voulons pas renoncer et venir tristement gonfler les chiffres du chômage. Or vous prenez le risque de nous voir disparaître ou, en nous forçant à travailler en dehors du système, de faire de nous et de nos producteurs, des hors-la-loi.

Nous avons besoin d'une convention qui protège l'équipe d'un film, tout en défendant un cinéma qui continue d'inventer, de questionner. Une convention qui permette aux jeunes techniciens et aux

jeunes réalisateurs de s'accompagner dans le passage du court aux premiers et deuxièmes longsmétrages. Les équipes techniques et les temps de tournage vont terriblement se réduire pour faire face au surcoût. Dans ce contexte où l'ultra compétence de chacun sera exigée, comment convaincrons-nous nos producteurs de faire confiance à un jeune chef-décorateur, une jeune chefopératrice, un jeune monteur, qui, comme nous, fait ses premières armes ? Une des choses les plus belles avec le cinéma, c'est qu'il se partage sans cesse, d'abord avec ceux qui le fabriquent, puis avec ceux qui le regardent, des mois, des années, des décennies plus tard. C'est l'art du collectif par excellence.

En abandonnant le débat à la loi des plus forts, votre gouvernement a mis dos-à-dos techniciens, producteurs et cinéastes qui pourtant créent ensemble et partagent les mêmes aspirations.

Cette situation est indigne de nous.

On nous dit aujourd'hui qu'il est trop tard. Nous ne pouvons pas croire, Monsieur le Président, qu'après vous être engagé si volontairement aux côtés de la jeunesse, votre gouvernement nous trahisse. Nous voulons croire qu'en dernier recours, vous trouverez une solution afin qu'émerge une convention pérenne, viable pour les nouvelles générations et pour l'ensemble de ces films d'auteurs qui font la force de notre cinématographie.

Les premiers signataires :

Guilhem Amesland (1er assistant mise en scène)

Elsa Amiel (réalisatrice)

Marie Amachoukeli (réalisatrice)

Cynthia Arra (réalisatrice, directrice de casting)

Olivier Babinet (réalisateur)

Medhi Ben Attia (réalisateur)

Pascal Bideau (compositeur musique)

Nicolas Birkenstock (réalisateur)

Emmanuel Bonnat (ingénieur du son, monteur son, mixeur)

Serge Bozon (réalisateur)

Ronan Boudier (chef-opérateur)

Guillaume Brac (réalisateur)

Mikaël Buch (réalisateur)

Philippe Buchot (assistant mise en scène)

Claire Burger (réalisatrice)

Fred Cambier (chef-costumier)

Nadège Catenacci (1ère assistante mise en scène)

Jean-Sébastien Chauvin (réalisateur)

Héléna Cisterne (chef-décoratrice)

Hélier Cisterne (réalisateur)

Clément Cogitore (réalisateur)

Samuel Collardey (réalisateur)

Marina Deak (réalisatrice)

Edouard Deluc (réalisateur)

Caroline Deruas (réalisatrice)

Louis-Do de Lencquesaing (réalisateur)

Stéphane Demoustier (réalisateur)

Thierry de Peretti (réalisateur)

Sylvain Desclous (réalisateur)

Mati Diop (réalisatrice)

Rachid Djaïdani (réalisateur)

Jérémie Dubois (réalisateur)

Citronelle Dufay (chef-décoratrice)

Jean-René Duveau (chef-opérateur)

Nicolas Engel (réalisateur)

Mareike Engelhardt (assistante mise en scène)

François Farellacci (réalisateur)

Frédéric Farrucci (réalisateur)

Thomas Favel (chef-opérateur)

Léa Fehner (réalisatrice)

Louis Garrel (réalisateur)

Elie Girard (chef-opérateur)

Yann Gonzalez (réalisateur)

Marco Graziaplena (chef-opérateur)

Joanna Grudzinska (réalisatrice)

Nicolas Guilleminot (1er assistant mise en scène)

Mia Hansen-Love (réalisatrice)

Arthur Harari (réalisateur)

Tom Harari (chef-opérateur)

Mikhaël Hers (réalisateur)

Armel Hostiou (réalisateur)

Husson (réalisatrice)

Stéphanie Kalfon (réalisatrice)

Natacha Kantor (1ère assistante mise en scène)

Héléna Klotz (réalisatrice)

Julia Kowalski (réalisatrice)

Clara Laperrousaz (réalisatrice)

Laura Laperrousaz (réalisatrice)

Gabriel le Bomin (réalisateur)

Sarah Leonor (réalisatrice)

Teddy Lussi-Modeste (réalisateur)

Vincent Macaigne (réalisateur)

Damien Maestraggi (chef-monteur)

Naël Marandin (réalisateur)

Thomas Marchand (Chef-monteur)

Raphaëlle Martin-Holger (chef-monteuse)

Claire Maugendre (réalisatrice)

Cyril Mennegun (réalisateur)

Marion Monnier (Chef-monteuse)

Claudine Natkin (Chef-opératrice)

Anna Novion (réalisatrice)

Antonin Peretjatko (réalisateur)

Laurent Perreau (réalisateur)

Nora Philippe (réalisatrice)

Nicolas Pleskof (réalisateur)

Julien Poupard (chef-opérateur)

Katell Quillévéré (réalisatrice)

François Quiqueré (chef-monteur)

Benoit Rambourg (chef-opérateur et réalisateur)

Christophe Regin (réalisateur)

Mathieu Robin (réalisateur)

Axelle Ropert (réalisatrice)

Rima Samman (réalisatrice)

Céline Sciamma (réalisatrice)

Margot Seban (scripte)

Laurent Sénéchal (réalisateur)

David Shizalet (chef-opérateur)

Justinien Schricke (1er assistant mise en scène)

Nicolas Silhol (réalisateur)

Anne Souriau (chef-monteuse)

Brigitte Sy (réalisatrice)

Samuel Theis (scénariste)

Arthur Toulemonde (machiniste)

Justine Triet (réalisatrice)

Sylvain Verdet (chef-opérateur)

Mathieu Verhaegue (directeur de production)

Virgil Vernier (réalisateur)

Cyprien Vial (réalisateur)

Vincent Vizioz (réalisateur)

Elie Wajeman (réalisateur)

Alice Winocour (réalisatrice)

Rebecca Zlotowski (réalisatrice)

Pour apporter votre signature https://13213.lapetition.be/